



Degat et problème après construction piscine

Par Chupa91

Bonjour j ai besoin de conseil nous avons signé un devis pour la construction d 'une piscine mais il n'y avait pas de date de fin de travaux sur celui ci. Les travaux on commencé en juillet 2021 et vienne de finir en janvier 2022.

Les ouvriers on dégradé le sol de l allée une jarre en béton et des plantes que nous avions. Nous avons des gravillons sur le sol du jardin sur quelque mètre carre suite à un sac de gravillon déchiré.Et pour finir il ont étalé la terre partout dans le jardin en mettant la glaise ce qui ayant de la terre argileuse et une catastrophe quand il pleut on s enfonce et on glisse.Il me demande de payer le solde final mais je voudrais qu il répare les dégâts avant de régler. Que doit je faire ? Es ce que je peux refuser de payer le temps que les réparations soit faite ?